CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E127007** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE 28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/12/1991

Raison sociale : R P AUTOMATISMES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/02/2016

Capital : 53 357

92 ROUTE DE SALBRIS
18330 NANCAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES 1992B00011

Siret : 384 012 548 00028

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0019844

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 271140551069

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 271140551069

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/08/2026

Téléphone : 02 48 51 83 49 **Fax :**

Portable : 06 71 27 24 70

Responsabilité légale :
RAGOBERT PHILIPPE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.rp-automatismes.fr

E-mail : info@rp-automatismes.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 840 639 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	2	06/09/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	3	06/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E127007** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE **28/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/12/1991
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/02/2016
Capital : 53 357

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES 1992B00011

Siret : **384 012 548** **00028**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 0019844

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 271140551069

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 271140551069

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/08/2026

Raison sociale : **R P AUTOMATISMES**

92 ROUTE DE SALBRIS
18330 NANCAY

Téléphone : 02 48 51 83 49 **Fax :**
Portable : 06 71 27 24 70

Site Internet : http://www.rp-automatismes.fr
E-mail : info@rp-automatismes.fr

Responsabilité légale :
RAGOBERT PHILIPPE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/09/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	06/09/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/09/2023
o Ventilation mécanique	06/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/10/2026 14:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.